



Réunion 86 & 79  
du 1 juin 2019  
À Dissay



**Accueil** : Laurent Larbalette comité directeur de la Vienne, Mr Roccia représentant le club de Dissay.

COMMISSION FEMININE DE LA VIENNE : Mme MOREAU et M. DANIEL

COMMISSION FEMININE DES DEUX SEVRES : M. MASSE, PRUNIER et GAUVIN

#### DEPARTEMENT DE LA VIENNE

VIVONNE (M. BOUCHET), JAUNAY CLAN (M. LEPROUST), VALDIVIENNE (Mmes SOARES et TEIXEIRA, M. GABRIEL), AVAILLES EN CHATELLERAULT (Mme TEXIER), CENON (Mme JOLY et M. GUIGNARD), LA CHAPELLE BATON (Mme NAIL), AVENIR 86 (M. JOUBERT), FONTAINE LE COMTE (Mme GAZEAU), ASM (M. POISSON), VICQ (Mme THEVENET), MONTMORILLON (M. LARBALETTE), LOUDUN (M. QUERESMA), CHATELLERAULT SOC (Mme RENETEAU), POITIERS 3 CITES (Mme RABOISSON), POITIERS ASAC (Mme DIAW et M. AUGEREAU), LUSIGNAN (Mme DANIEL et M. LENOBLE), LIGUGE (M. HUBERT), St SAVIN (Mme NOEMIE), St CHRISTOPHE (Mmes ROUX et DEVANT), L'ENVIGNE (M. BRICAULT), DISSAY (Mme PATRAULT et M. ROCCIA)

Excusé : NIEUL L'ESPOIR

#### DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES

NIORT CHAMOIS (Mme PAIRAULT et M. POUILLAIN), PAYS ARGENTONNAIS (Mme TAVEAU et M. PIERROIS), BRESSUIRE (Mmes GUIGNARD et PAINEAU et M. NOMBALAY), PARTHENAY (M. BRENET), CHAURAY (Mme BRENET), ECHIRE (M. PASSEGUE), THOUARS (M. BOUTET), BOISME CLESSE (Mme NIVELLE et M. GUICHETEAU)





## Ordre du jour :

- Les Ecoles Féminines de Football
- Les compétitions jeunes
- Les compétitions seniors
- Plan de développement Féminin
- Prévisions pour la saison 2019/2020
- Informations diverses
- Questions diverses





# Les Ecoles Féminines et les rassemblements de jeunes



## Rassemblements Féminins Saison 2018-2019



Date	Lieu	U6 - U10	U11 - U13	U14 - U17	TOTAL
06.10.18	MAGNE ET THENEZAY (RDF)	56	119	Non invitées	175
20.10.18	PARTHENAY	49	132	Non invitées	181
01.05.19	BOISME (journée féminine)	39	111	98	248
<b>Moyenne de participation</b>		48	121	98	201
<b>Licenciées 2018 - 2019</b>		194 (+73)	200 (-5)	262 (+4)	656 (+72)
<b>% de participation</b>		24.8% (+3.3%)	60.5% (+19.5%)	37.4% (-4.1%)	30.6%



## Les labels en Deux Sèvres

### Les EFF labelisées



- Canton Cellois **LFNA**
- Thouars Foot 79 **BRONZE FFF**
- Bocafoot **BRONZE FFF**
- Pays Thénezéen **BRONZE FFF**
- St Romans les Melle **BRONZE FFF**
- Echiré St Gelais **BRONZE FFF**
- Lezay **BRONZE FFF**
- Parthenay Viennay, **BRONZE FFF**
- Venise Verte **BRONZE FFF**
- FC Bressuire **ARGENT FFF**
- FC Chauray **ARGENT FFF**
- Chamois Niortais **ARGENT FFF**



## Les labels en Vienne

Les EFF encore en vigueur jusqu'à la fin de la saison ou jusqu'en 2021 :



Ligugé : **LFNA**

Migné-Auxances : **LFNA**

Chasseneuil St Georges : **LFNA**

Cenon sur Vienne : **LFNA**

Usson/Isle/Adriers : **LFNA**

La Pallu : **ESPOIR LFNA**

Fontaine le Comte : **BRONZE FFF**

Jaunay Clan : **BRONZE FFF**

Availles en Châtelleraut : **BRONZE FFF**

ASM : **BRONZE FFF**

3 Cités Poitiers : **BRONZE FFF**

Poitiers ASAC : **ARGENT FFF**

La Chapelle Baton : **ARGENT FFF**

Lusignan : **ARGENT FFF**

SO Châtelleraut : **ARGENT FFF**



## Les labels en Vienne

Les EFF encours de validation

- Montmorillon **BRONZE FFF**
- VVM Chauvigny **BRONZE FFF**
- Buxerolles **BRONZE FFF**
- Stade Poitevin **BRONZE FFF**





Championnat u14/u17 du Poitou à  
8

Championnat futsal u14/u17  
Des Deux-Sèvres

Championnat futsal u14/u17  
De la Vienne





Championnat u11/u13 du Poitou à 8

Championnat futsal u11/u13 Des  
Deux-Sèvres

Championnat futsal u11/u13 De la  
Vienne





## Palmarès championnats jeunes

Challenge u11/u13 des Deux-Sèvres

**Vainqueur Niort Chamois Finaliste Bressuire**

Challenge u14/u17 des Deux-Sèvres

**Vainqueur Niort Chamois Finaliste Niort Chamois**

Futsal u11/u13 des Deux-Sèvres

**Vainqueur Niort Chamois**

Futsal u14/u17 des Deux-Sèvres

**Vainqueur Niort Chamois**





## Palmarès championnats jeunes

Futsal u11/u13 de la Vienne  
**Vainqueur Cenon/ Vienne**

Futsal u14/u17 de la Vienne  
**Vainqueur Montmorillon**





Championnat senior à 11 du  
Poitou

Championnat senior à 8 du  
Poitou





Coupe du Poitou senior à 11

Coupe du Poitou senior à 8



Compétition futsal senior  
de la Vienne

Championnat futsal senior  
des Deux-Sèvres





## Palmarès championnats seniors

Championnat senior à 11 du Poitou :

**D1 Montmorillon/fleuré/Vernon**

**D2 Valdivienne**

Championnat senior à 8 du Poitou :

**Nieuil l'Espoir**

Championnat senior futsal des Deux Sèvres:

**Parthenay Viennay**

Championnat senior futsal de la Vienne:

**Montmorillon/Fleuré/Vernon 2**





## Palmarès coupes seniors

Coupe du Poitou senior à 8 :

**Vainqueur Nieuil L'Espoir**

**Finaliste Avenir 79**

Coupe du Poitou senior à 11 :

**Vainqueur Montmorillon/Fleuré/Vernon**

**Finaliste Parthenay/Viennay/Chatillon**





# Questions diverses sur la saison écoulée



# Plan de développement féminin jeune



# Prévisions pour la saison 2019/2020

## Rappels



Attention aux engagements sur un autre centre de gestion (**penser aux desideratas**).

Match non joué (renseigner sur le site internet)  
Attention compétition à 11 (**prévenir l'arbitre**).

Match non joué en foot à 8 (plus possible)

Utiliser la messagerie Zimbra

Attention aux bijoux et divers percing





Match remis (pour intempéries)  
attention prévenir le club adverse par tél.

Journée remise par le district (pour intempéries)

Lorsque le District gestionnaire de la compétition reporte la journée pour intempérie, les matchs de ladite compétition qui se déroulent sur l'autre District sont également reportés et à l'inverse, la compétition gérée par le District qui n'a pas reporté est bien maintenue sur l'autre District.





### 3/ Les obligations Seniors Féminines

**Championnat R1 Féminin :** - 1 équipe U12 F / U19 F (ententes et GJ non valables) - 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 12 joueuses licenciées U6 à U11

**Championnat R2 Féminin :** - 1 Ecole Féminine de Football -

Recommandé : une équipe de jeunes U12 F / U19 F

Un club de R2 peut accéder en R1 à condition d'y figurer en son nom propre (club support).

4/ Les sanctions Seniors Féminines Outre la sanction figurant à l'article 33 des RG de la FFF interdisant, pour l'équipe R1 ne remplissant pas les obligations ci-dessus, de ne pas participer à la Phase d'Accession en D2 Féminines,

les sanctions sont les suivantes :

- 1 ère année : amende fixée par le Comité de Direction
- 2ème année : amende doublée – retrait de 3 points – non accession
- 3ème année : amende triplée – retrait de 6 points – non accession
- 4ème année – amende quadruplée – retrait de 9 points – non accession





### 3/ Les obligations Seniors Féminines

**Championnat interdistrict à 11 Féminin :** - 1 Ecole Féminine de Football -  
Recommandé : une équipe de jeunes U12 F / U19 F

4/ Les sanctions Seniors Féminines pour l'équipe interdistrict à 11 ne remplissant pas les obligations ci-dessus, de ne pas accéder au championnat R2.





## Les obligations Seniors Féminines

Equipes Seniors Féminines .

Championnat R1 F (ex DH) : Un entraîneur titulaire d'un diplôme fédéral, au minimum du CFF 3 (ou de l'Animateur Seniors), entraîneur principal de l'équipe.

Championnat R2 F (ex PH) : Un entraîneur titulaire d'un diplôme fédéral, (I1, I2 ou AS) ou avoir passer les modules CFF3 (licence Animateur).





## Les obligations Seniors Féminines

- Autres championnats : Les clubs désignés aux points 2 et 3 du présent article (sauf pour le N3 - R1 - R2 - R3 et R4) devront être en règle au plus tard le 15 Novembre de la saison en cours. Passée cette date, la Commission Régionale du Statut des Educateurs adressera à chaque club en infraction un courrier d'information afin de régulariser la situation sous 30 jours.

Les sanctions sportives et financières seront appliquées à partir du 1er Janvier de la saison en cours. La sanction financière correspond au montant du tarif des frais pédagogiques d'une formation CFF3 pour les équipes soumises à ce diplôme, ou d'une formation CFF2 pour les équipes soumises à ce diplôme. Un bon de formation leur sera adressé pour inciter l'éducateur à passer sa formation.





## Article 26 – Participation aux rencontres

4/ Pour les joueurs U17 et joueuses U17. Les joueurs U17 sous réserve de l'application de l'article 73.2 des RG de la F.F.F., peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres. Les joueurs U17 peuvent également évoluer dans les compétitions de District. **Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match dans une équipe SENIORS de son club.**

5/ Pour les joueuses U16 Ces joueuses, sous réserve de l'application de l'article 73.2 des RG de la FFF, peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve. Après avis du Comité de Direction de Ligue, **une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe SENIORS de son club.** Cette disposition ne concerne pas les joueuses U16 F évoluant en Pôle Espoirs ou Pôle d'Entraînement Régional.





# Prévisions pour la saison 2019/2020

## Organisation



## Les nouveautés

FMI pour les seniors à 8

FMI pour les u14/u17 à 11 et à 8

Carton blanc pour toutes les catégories





## Les Rappels



Respecter les dates d'engagement ???

Foot à 8 : **Forfait à moins de 7 joueuses** art 19 LFNA  
(pas d'obligation de s'aligner si l'équipe adverse aligne moins de 8 de joueuses )

Foot à 11 : **Forfait à moins de 8 joueuses** art 19 LFNA

Rappel temps de jeu :

U11/U13: 2x30

U14/U17 à 8: 2x35

U14/U17 à 11: 2x40

Senior à 8: 2x40

Senior à 11: 2x45

**Voir basics spécifiques féminin**



## Les Rappels



Retour des feuilles de match

Traçage des terrains à 8 et filet dans les buts

Les dirigeants qui officient pour l'arbitrage doivent être titulaire d'une **licence dirigeant**

La correspondance avec les instances se font par zimbra et les messages signés

Renseigner les dirigeants foot féminin dans foot club  
(Attention décocher la case diffuser)



## Les engagements en ligue

# Gestion Lique LFNA

### Seniors:

Coupe de France le 15 Aout

Coupe Régionale LFNA le 18 Aout

### U14/U17:

Championnat à 11 le 18 Aout 1<sup>ère</sup> phase

le 20 octobre 2<sup>ème</sup> phase nouvelles équipes

le 5 janvier 3<sup>ème</sup> phase nouvelles équipes

Coupe régionale le 5 janvier





## Les engagements en Vienne

# Gestion district 86

Seniors à 11 du Poitou:

Championnat pour le 21 juillet

Coupe du Poitou à 11 le 8 septembre

Futsal senior (pour les clubs de la Vienne)

Le 20 octobre





## Les engagements en Vienne

# Gestion district 86

U11/U13 du Poitou :

Championnat pour Le 25 Aout (1<sup>ère</sup> phase)

Le 20 octobre (2<sup>ème</sup> Phase)

Le 5 janvier (3<sup>ème</sup> phase)

Futsal U14/U17 (pour les clubs de la Vienne)

Le 20 octobre

Futsal U11/U13 (pour les clubs de la Vienne)

Le 20 octobre





Les engagements en Deux Sèvres

*Gestion district 79*

Seniors à 8 du Poitou :

Championnat pour le **21 juillet**

Coupe du Poitou à 8 le **8 septembre**

Futsal senior (pour les clubs des Deux Sèvres)

Le **20 octobre**





## Les engagements en Deux Sèvres

# Gestion district 79

U14/U17 du Poitou :

Championnat pour Le 21 juillet (1<sup>ère</sup> phase)

Le 20 octobre (2<sup>ème</sup> Phase)

Le 5 janvier (3<sup>ème</sup> phase)

Futsal U14/U17 (pour les clubs des Deux-Sèvres)

Le 20 octobre

Futsal U11/U13 (pour les clubs des Deux-Sèvres)

Le 20 octobre





Organisation :

Championnat à 11 et à 8





Organisation :

Début des championnats  
Les 14 et 15 septembre





Organisation :

La rentrée du foot Féminin  
le 5 octobre





Rappel :

Les commissions féminines et  
Féminisation  
Les CAT-DAP  
sont à votre disposition





# Questions Diverses